



1838-1871 Construction de la prison Sainte-Anne	Mars 2003 Désaffectation du site	Fin 2015 Lancement appel à projets pour réhabilitation du site	Mars 2019 Début des travaux	Réhabilitation de l'ancienne prison Sainte-Anne
2009 Rachat de la prison par la Ville d'Avignon	Septembre 2016 Choix du lauréat : groupement de LC2I	2022 Livraison du chantier		

En réhabilitant l'ancienne prison Sainte-Anne en Cour des Doms, la Ville d'Avignon avait pour ambition de transformer la prison en nouveau cœur de vie pour le quartier Banasterie.

En 2023, seuls les logements prévus dans le programme sont livrés. Les autres éléments sont inclus dans une deuxième tranche de travaux à venir.

Contexte

En 2015, quand la Ville d'Avignon lance un appel à projets international pour trouver un acquéreur qui répondra à ses exigences en matière d'aménagement urbain et d'équipements, le site est déjà désaffecté depuis 12 ans créant un obstacle à l'unité du centre historique.

Les critères étaient précis :

- qualité urbaine et architecturale du projet
- innovation urbaine en termes de pratiques résidentielles, économiques, créatives, sociales, environnementales
- intégration du projet dans son environnement et ouverture sur le quartier de la Banasterie
- rétrocession à la Ville du volume destiné à la friche artistique et urbaine une fois restauré et aménagé
- viabilité économique du projet

ACTEURS DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage

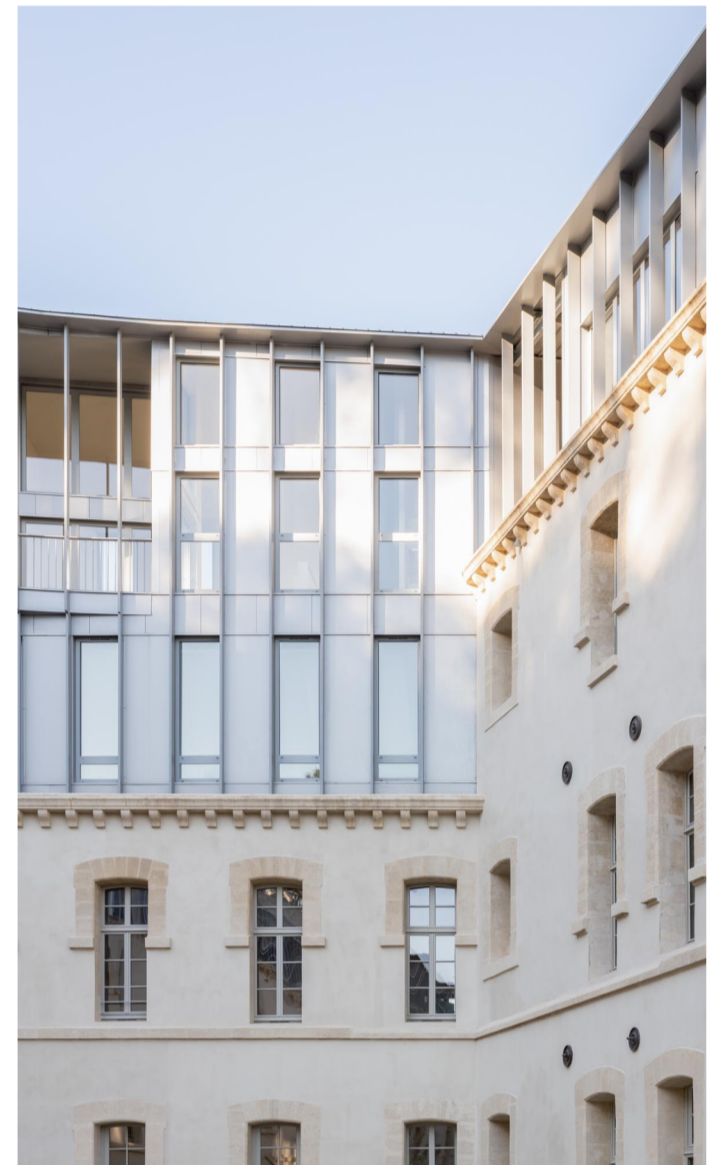
Groupement LC2I, Girard/Vinci et Groupe François 1er

Architectes

Agences Huit et demi et Fabre/Speller

Bureaux d'études

Alpes contrôles, BMI et TPF ingénierie



Crédit photo : Florence Vesval

Les différents centres de vie prévus dans le projet :

- 68 logements (65% en locatifs à vocation intergénérationnelle)
- Une crèche
- Une auberge de jeunesse de 148 lits
- Un espace de travail collaboratif
- Des commerces
- Une friche artistique rétrocédée à la Ville
- Un parc de stationnement

Fiche d'identité

Typologie : réhabilitation tertiaire en logements

Surface de plancher : 10 454 m²

Zone climatique : H2

Coût des travaux : 18.6 M€ HT

Début des travaux : mars 2019

Fin des travaux : 2022



(c) Huit et demi

Enjeu n°1 : Transformer un lieu clos en nouveau cœur de ville

Tout l'enjeu de cette réhabilitation de bâtiment et de quartier réside dans la mutation de sa vocation. L'idée est de créer une porosité : ce lieu voué à "enfermer des individus" doit maintenant devenir un trait d'union entre le jardin des Doms qui jouxte le Palais des Papes et le quartier de la Banasterie.

En parallèle du projet la Ville d'Avignon a travaillé sur le réaménagement des abords. La requalification du quartier se traduit par la pose d'une borne d'accès afin de réglementer la circulation sur la rue du Rempart de la Ligne qui mène du Rhône à l'ancienne prison, la suppression de trottoirs et stationnements le long des Remparts et dans les rues Banasterie et Migrenier pour fluidifier la circulation. Du mobilier urbain de détente et de propreté est installé ainsi que des appuis vélos. Enfin, le site est végétalisé avec des arbres d'alignement, un petit square ou encore des arbres isolés.

Enjeu n°2 : Des concessions pour s'adapter aux contraintes

Lors de sa conception, le projet avait une ambition plus environnementale. En R+3, l'étage supplémentaire qui héberge 23 duplex et 1 triplex, il était prévu une construction bois, mais les études ayant révélé un dénivelé de 70 cm d'un bout à l'autre de l'édifice qui mesure 140 m, il s'est avéré que le bois serait un matériau moins adapté à l'édifice sur ce terrain en bordure du Rhône. Une charpente métallique à la conception filigrane contreventée par câbles ainsi qu'un bardage et une couverture en zinc lui ont donc été préférés. Ces choix structurels amenaient moins de poids propre à l'ouvrage existant et offraient plus de facilité dans les réglages des altimétries.

QUELQUES CHIFFRES

Surface de plancher	10 454 m ²	Surface de parking souterrain créée	2 100 m ²
Plancher collaborant	1 850 m ²	Surface de façades traitées	5 000 m ²
Charpente métallique	80 tonnes	Modifications d'allège	plus de 160

Enjeu n°3 : Respecter l'authenticité des lieux

Dans les logements construits dans l'ancien "quartier des hommes", le confort d'été est assuré par la seule configuration du bâtiment. En effet, l'épaisseur du mur permet de bénéficier d'une certaine inertie qui assure des températures agréables en été. D'autant plus que tous les logements sont traversants et que la ventilation naturelle et nocturne y est facilement praticable. Frédéric Breyse, architecte de l'agence Huit et demi, a justifié en précisant que la frugalité s'impose dans un lieu comme celui-ci. Une simplicité qui se révèle aussi économique. Il préconise aussi, dans une approche bioclimatique, la pose de tentures en hiver sur les murs pour que l'atmosphère ne pâtisse pas d'un éventuel pont thermique.

LA COUR INTÉRIEURE



LA COURSIVE

Crédit photo : Florence Vesval

